Affaires courantes

LA DÉRIVATION DE COURS D'EAU

M. Brian L. Gardiner (Prince George — Bulkley Valley): Madame la Présidente, je suis heureux de déposer à la Chambre aujourd'hui, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition signée principalement par les habitants de Valemount, en Colombie—Britannique, dans ma circonscription. Ceux-ci s'inquiètent au sujet de l'exportation de notre eau aux États-Unis.

Les pétitionnaires signalent qu'ils sont inquiets, avec raison, parce qu'un projet de dérivation d'un cours d'eau juste au sud de cette localité est actuellement à l'étude. Ils espèrent que le gouvernement canadien empêchera toute dérivation massive de nos cours d'eau vers les États-Unis.

LA MINE WESTRAY

M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter un grand nombre de pétitions signées par des gens qui prient instamment le Parlement d'encourager le gouverneur général à reconnaître la bravoure des sauveteurs qui sont allés chercher les corps des 26 mineurs qui ont perdu la vie dans la tragique explosion du 9 mai dernier dans la mine Westray, en Nouvelle-Écosse.

Peu après l'accident, j'ai écrit au gouverneur général pour lui demander de remettre des médailles de bravoure à ces personnes. Ma demande était appuyée par mon collègue, le député de la circonscription de Cap-Breton—Richmond-Est où habitent plusieurs de ces sauveteurs.

Depuis ce temps, sous le leadership de Shirley Day Comish, épouse de l'un de ces sauveteurs, et avec l'aide des restaurants Tim Horton de la Nouvelle-Écosse, on a fait signer un grand nombre de pétitions pour exhorter le gouverneur général à remettre ces médailles de bravoure le plus rapidement possible.

Je suis heureux de présenter ces pétitions à la Chambre des communes aujourd'hui.

LE PROJET DE LOI C-268

M. Rod Murphy (Churchill): Madame la Présidente, j'ai ici une pétition que je suis très heureux de présenter à la Chambre.

Les pétitionnaires, qui sont des résidants du Canada, signalent à la Chambre que les Canadiens veulent instituer un jour spécial pour honorer les premiers habitants du Canada et pour célébrer les cultures autochtones.

Ils prient instamment le Parlement de promulguer le projet de loi C-268, Loi concernant l'institution d'un jour d'expression nationale de solidarité à l'égard des premières nations du Canada.

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Merritt): Madame la Présidente, je suis heureux de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de Canadiens, qui sont principalement des résidants du Manitoba.

Ces personnes souhaitent que l'on institue un jour spécial pour honorer les premières nations du Canada et la culture autochtone, et elles estiment que le 21 juin est une date appropriée.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'adopter le projet de loi C-268, Loi concernant l'institution d'un jour d'expression nationale de solidarité à l'égard des premières nations du Canada.

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, je suggère que toutes les questions soient réservées.

Mme le vice-président: Les questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

[Traduction]

M. Dingwall: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement relativement à une question qui a été soulevée au cours de la période des questions orales et dont je voudrais discuter avec le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre.

Il s'agit de la décision du Conseil de sécurité des Nations unies d'envoyer en Somalie des forces militaires dirigées par les États-Unis, et de la demande présentée au ministre par mon collègue relativement à la tenue d'un débat d'urgence sur cette question.

Je crois savoir qu'il y a eu un échange de correspondance entre le porte-parole de l'opposition officielle et le ministre responsable. Le ministre a dit aujourd'hui en Chambre que les leaders parlementaires auraient des discussions à ce sujet, mais compte tenu du fait que la Chambre doit ajourner le 11 décembre, je me demande si le secrétaire parlementaire pourrait étudier la possibilité que, peut-être lundi soir prochain, un débat puisse se tenir relativement à cette importante question. Je pense que tous seraient d'accord.